



DEMANDE DE NUMÉRO DE PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS

- Toutes les parties obligatoires de la demande doivent être remplies.
- La demande doit être signée.
- Veuillez vous reporter aux tarifs du CCC actuels pour le droit requis.
- Voir directives au verso.

Nom du chien : _____ N° d'identification de micropuce : _____
(Obligatoire ISO, approuvée par le CCC voir liste sur le site web)

Race : _____ Mâle Femelle

Cochez les cases appropriées s'il y a lieu :

Colleys :	<input type="checkbox"/> à poil dur	<input type="checkbox"/> à poil lisse		
Chihuahuas :	<input type="checkbox"/> à poil long	<input type="checkbox"/> à poil court		
Vizslas :	<input type="checkbox"/> à poil lisse	<input type="checkbox"/> à poil dur		
Caniche :	<input type="checkbox"/> grand	<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> nain	
Teckel :	<input type="checkbox"/> standard	<input type="checkbox"/> nain	<input type="checkbox"/> à poil lisse	<input type="checkbox"/> à poil long <input type="checkbox"/> à poil dur

Nom au complet du propriétaire : _____ Nom au complet du copropriétaire : _____

Adresse postale du propriétaire : _____

Ville : _____ Province/État : _____ Code postal : _____

Téléphone (résidence) : _____ Téléphone (bureau) : _____

Adresse électronique : _____

Expliquez pourquoi ce chien n'est pas admissible à l'enregistrement auprès du Club Canin Canadien dans des circonstances normales. Indiquez l'endroit où le chien a été acheté/obtenu. (Veuillez être précis et fournir des détails) :

Les documents suivants sont annexés :
 Certificat PAL de l'AKC (le cas échéant)

- Deux photographies en couleur (voir renseignements au verso)
- Un certificat de vétérinaire attestant que le chien est stérilisé
- Le droit approprié tel qu'indiqué dans les tarifs du CCC
- Certificat ILP de l'AKC (le cas échéant)

Signature du propriétaire _____ Date _____

Signature du copropriétaire _____ Date _____

Date de reception

Numéro de participation aux événements

Date d'approbation

Approuvé par

Numéro de participation aux événements

Un numéro de participation aux événements (PEN) permet à un chien non enregistré d'une race reconnue ou listée par le CCC de participer à des événements compétitifs qui sont appropriés pour la race. Ces événements sont les suivants : concours d'obéissance, concours de rallye-obéissance, épreuves de pistage, concours de travail sur troupeau, épreuves pour chiens de trait, concours d'agilité, concours de course sur leurres, épreuves de travail au terrier, épreuves de chasse, épreuves du certificat de travail, épreuves de chasse pour chiens d'arrêt, programme de poursuite sur leurre et concours de travail de flair. Veuillez noter que l'admissibilité à certains événements de performance dépend de la race.

Admissibilité

Un chien est admissible à recevoir un numéro de participation aux événements (PEN) s'il satisfait à toutes les conditions qui suivent :

1. Le chien doit être d'une race reconnue par le CCC ou d'une race listée;
2. Le chien, pour une raison ou une autre, ne doit pas être admissible à l'enregistrement au CCC;
3. Le chien doit être stérilisé;
4. Le chien doit être correctement identifié avec une micropuce approuvée du CCC (cette exigence n'est pas obligatoire pour les chiens ILP);
5. Un chien né à l'étranger et résidant aux États-Unis doit, en plus de satisfaire aux conditions énumérées ci-dessus, posséder un numéro PAL de l'AKC.

Directives

Pour obtenir un numéro de participation aux événements :

1. Remplissez le formulaire de demande PEN du CCC. Si le chien appartient à plus d'un propriétaire, tous les copropriétaires doivent signer la demande.
2. Annexe les documents suivants à la demande dûment remplie :
 - a) Deux photographies récentes et exactes du chien dans la position debout
 - Une du chien vu de l'avant
 - Une du chien vu de profil
 - Les photographies doivent être signées et datées par un vétérinaire, confirmant la race et la taille du chien (p. ex., retriever doré, 20 po);
 - b) Un certificat de vétérinaire attestant que le chien est stérilisé;
 - c) Une déclaration expliquant pourquoi le chien ne peut pas être enregistré au CCC;
 - d) Les droits appropriés, tels qu'indiqués dans le tarif du CCC (veuillez inclure les taxes appropriées).
 - e) Si le chien est né dans un pays autre que le Canada et qu'il a reçu un numéro ILP (Indefinite Listing Privilege), le certificat ILP de l'AKC peut être remis au lieu des photographies et du certificat attestant que le chien est stérilisé.

Transfert de propriété

Lors d'un transfert de propriété, le numéro de participation aux événements (PEN) doit être transféré au nom du nouveau propriétaire. Pour ce faire, la partie transfert au verso du certificat PEN doit être remplie et le certificat doit être envoyé au CCC accompagné des droits appropriés. Un nouveau certificat PEN sera alors émis et envoyé au nouveau propriétaire.

Nota

Un chien qui remplit les conditions pour obtenir un numéro de participation aux événements (PEN) ne peut concourir en tant que chien listé. Un chien peut être inscrit à un événement seulement après que le numéro de participation aux événements lui a été assigné. Cette restriction s'applique aussi aux chiens qui possèdent un numéro ILP.